CHEMINS DE FER.

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide ... 15 p. m. arriveront à

Memphis.......... 6:40 a m le jour suivant
Little Rock........ 2:00 p m le jour suivant
Hot Sp.... s........ 5:40 p m le jour suivant
Louisville.......... 5:35 p m le jour suivant
St Louis........... 6:16 p m le jour suivant
Chicago........... 9:25 p m le jour suivant
Cincinnati......... 9:15 p m le jour suivant
Buffalo.........10:30 a m le second jour

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 8:40 a. m. arriveront à

Memphis......... 8:15 p. m.
St Louis......... 6:52 a m le jour suivant
Louisville......... 7:45 a m le jour suivant
Kansas City....... 9:45 a m le jour suivant
Indianapolis.......11:15 a m le jour suivant
Chicago.........10:50 a m le jour suivant
Cincinnati.........11:40 a m le jour suivant
Toledo........... 6:45 p m le jour suivant
Detroit........... 6:00 p m le jour suivant
Cleveland......... 9:55 p m le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs. CABINETS DE TOILETTE CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER BUFFET, CHAR BIBLIOTHEQUE, et CHARS A DORTOIRS PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains ...

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 14 JUILLET 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 5 4:00 p. m.	Express de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 6 9:10 a. m.
No 23 7:10 a. m.	Express de jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 21 6:35 p. m.
No 34 4:40 p. m.	BATON ROUGE Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	No 35 9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	8:30 A. M.
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M.
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M.
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:25 P. M.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:25 P. M.
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M.
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M.
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M.

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
H. E. Powers, Agent de District de Passagers.
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D. C.
17 déc ...

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET ...

3 TRAINS LIMITES CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

Arrivées	Départs
Fast mail tous les jours... 7:25 a m	Fast mail tous les jours 8:00 pm
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours ... 7:25 am
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:30 am
Service de la Cote.	
Tous les jours excepté dim 8.55 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim9:20 p m	Excur'dim..7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin des rues St-Charles et Commune. Bureau de billets à la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de ... heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de ticket supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché; soupes sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Cincinnati sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass. Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky.
...—oct 31 déc

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

R. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Géo.
W. B. TERHUNE, T. P. A., 718 rue Commune, N'e-Orléans, Lne.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibulés Solides.

PREND EFFET LE 19 MAI 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à—Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	2:15 p m
Part de—Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	———
Arrive à—Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	———
Chattanooga..	9:40 a m	———	———
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	———
Cincinnati...	7:30 p m	8:10 a m	———
Buffalo......	2:00 p m	7:00 p m	———
Part de la—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	
Arrive à—Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	
Part de—Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	
Arrive à—St-Louis......	7:33 p m	8.34 a m	

Part—De la Nlle-Orléans 7:30 p. m
Arrive
A Chattanooga.....9:40 a. m
A Knoxville...... 1:10 p. m
A Bristol.........5:45 p. m
A Washington.....6:53 a. m
A Philadelphie....10:15 a. m
A New York.....12 53 p. m

CHARS Restaurant Café. Repas à la carte.

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera à 6:00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train aynat des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et char restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York. Les chars dortoirs sur ce train pour Cincinnati, seront le et après le 2 juin continués jusqu'à Cincinnati.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:30 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a. m comme d'habitude.

Les samedis de chaque semaine seulement, du Chemin de Fer Est Louisiane, sera un train quittant la Rivière aux Perles pour Abita Springs et Covington après l'arrivée du No 2 de la Nouvelle-Orléans.

J. L. BOYD, D. P. A. — J. R. WELLS, G. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
23juin— Nouvelle-Orléans, Lne.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu.	$49,361 30	
Sur risques de marine	58 22	
Sur risques de rivière	2,799 53	
		$52,280 05
A ajouter—Non terminée de 1899		58,215 59
		$110,535 64
A déduire non terminée 1900....		20,939 46
		$ 89,596 18
Ajouter—Intérêt	$4,545 04	
Loyer	8,758 25	
		13,303 29
Revenu total		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu	$46,075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8,606 99	
Réassurances	5,974 01	
Taxes et licences	6,106 97	
Commissions	3,967 32	
Dépenses de Propriétés foncières	1,070 41	
Dépenses générales et salaires	15,720 39	
Total	$90,167 25	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net		7,085 74
3 0/0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 1,634 81
Billets discomptés	14,042 82
Dû par individuel pas plus de 3 mois	8,343 5b
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50actions de la CitizensBank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols	8,830 00
225 Bons à prime	9,960 00
Propriété foncière	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00
Prime non acquise de 1900	20,939 40
Réservé pour pertes non-payées	5,646 38
Dividendes non réclamés	529 08
Réservé pour payer la réassurance	475 19
Dividende pour 1900	3,000 00
	$130,590 11
Surplus	30,475 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères. 16sain—

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents. Vendu à tous les pharmaciens. 1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à-vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65,685—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste Huard, Encanteur. Bureau, 510 rue Magasine—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après décrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Peters, les rues projetées Deslondes et Chartres, et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat en ceci ci-après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27', 3", 7''' de face à la rue Peters, la même largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot A formant l'encoignure de la rue Peters et de la rue projetée Deslondes, et a une profondeur et façade sur ladite rue Deslondes de 123', 7", 2''', et 125', 5" de profondeur sur la ligne du lot B, ledit lot B a une profondeur sur la ligne du lot C, de 126' 5" 7''. Le lot C a une profondeur de 127' 11" 1''' sur la ligne du lot D et le lot D a une profondeur sur la ligne du lot E de 129' 4" 3''' et le lot E a une profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix de 130' 9" 5'''.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis s'il en faut, pardevant F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.
E. F SANCHO, Encanteur.
Conditions—Comptant.
22 oct—22 27—nov 3 10 17 22

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 10 DECEMBRE

Cottage Double en bois,

No 815 rue Piété

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune, MARDI, le 10 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à deux divers ordres portant les dates respectives du 15 octobre 1901 et du 5 novembre 1901, et signés par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Mme Julia C. Walde, No 65,836 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, district Ouest, Troisième District municipal de cette ville, désigné par le numéro deux de l'ilet numéro deux, borné par les rues Piété, Grands-Hommes, [maintenant Dauphine], Désiré et Craps, [maintenant Bourgogne], ayant en mesure américaine trente deux pieds de face à la rue Piété sur cent vingt et un pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en bardeaux contenant de chaque côté galerie, deux chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., cour et allées en côté pavées.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un ou deux ans ou un an; le tout à l'option de l'acquéreur; la partie de crédit, s'il y en a, démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
9 nov—9 10 17 24—déc 1 8 9 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John William Hickey Friedrichs. No 64,412 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C. En vertu d'un ordre de l'Hon. Jno St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, l'ordre daté le 28 octobre 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, MARDI, le 3 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

1° Quatre lots de terre, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 253, borné par les rues Cohn, Washington, Haitième et Burdette, désignés comme lots 11, 12, 23 et 24 sur un plan annexé à une vente faite par Anaïs Fortier à Nancy Turner, exécutée pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, le 6 juillet 1870, mesurant comme suit, à savoir: Les lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 423, borné par les rues Douane, Canal, Lopez et Rendon, lequel dit lot de terre est désigné par le No 12, d'après un plan par Reisenstein, daté le 9 mai 1877, un devis duquel est annexé à un acte pardevant A. S. Beck, ancien notaire, le 7 juin 1886; le dit lot No 12 mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur sur la ligne de côté contigue au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces et 4 lignes, et sur la ligne du lot No 13 de 108 pieds 1 pouce et 5 lignes, et une largeur dans le fond de 43 pieds 11 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1901, payer pour les actes de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO.

F. J. Puig, Esq., avocat.
2 nov—2 3 10 17 24—déc 3

AVIS AUX CREANCIERS.

Carpeles Company versus Louisiana Trunk Manufacturing Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 66,867—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Carl Metzger, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Abraham Goldberg, avocat pour le receveur.
1 nov—1 5 10

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

Entre les héritiers dans la succession de Francis M. Ziegler.

LE MAGNIFIQUE ENTREPOT STANDARD,

(Occupant l'ilet borné par les rues Fulton, Delord, (maintenant avenue Howard), Front et Triangle).

Avec équipement complet et tous les avantages qui en font un entrepôt parfait.

La jolie résidence Ziegler,

No 1506 rue Septième, coin Prytanée.

La résidence en briques à deux étages (et mansarde),

Sur l'avenue Esplanade, coin Chartres, entrée sur la rue Chartres. Propriété connue comme 1321 rue Chartres.

—ET—

Certaine propriété foncière de l'Alabama.

Situé dans la ville de Leeds, le tout devant être vendu à l'encan au plus haut enchérisseur sans limite,

Mercredi, le 4 décembre 1901 à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

SUCCESSION DE FRANCIS M. ZIEGLER
No 65,496—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

EN vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le dit jugement rendu le 25 oct. 1901 et lu et signé en cour ouverte le 29 oct. 1901, J. L. Onorato, encanteur, est ordonné de vendre en procédures de partage, la propriété ci après décrite—

1° Un certain morceau de propriété situé dans le Premier District connu comme l'entrepot Standard et situé dans l'ilet No 12 borné par les rues Fulton, Front, Delord (maintenant ave Howard) et Triangle, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant. Le dit ilet de terre mesurant 93' 1" 4''' de face à la rue Fulton, 129' 8" 3''' de face à la rue Delord [maintenant avenue Howard] 145' 8" 4''' de face à la rue Front et 153' 11" 3''' de profondeur et façade à la rue Triangle.

La propriété est louée à bail à C. W. Ziegler, Esq., au taux de $5,000 par an, le bail expirant le 31 décembre 1901, le locataire ayant le privilège de renouveler ... pour un an, aux mêmes termes et conditions, duquel privilège le locataire a déjà pris avantage. Une liste de tout l'attirail, les installations, améliorations, etc., dans le bâtisse, lesquels sont inclus dans la vente de cette propriété, sera trouvée enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2° La résidence Ziegler connue comme le No 1506 rue Septième coin Prytanée, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles et la rue Huitième et décrite comme six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent; lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 19, 20, 21, 22 et 23 de l'ilet 101, plan dressé par H. Moilhamer, voyer, daté mai 1844. Lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot 8 mesurant 50 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19, 20, 21, 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 19 formant l'encoignure des rues Prytanée et Septième; le lot 23 mesurant 31 pieds de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Aussi, une certaine portion de terre mesurant ... pieds, le tout plus ou moins, borné sur la ligne de l'avenue St Charles par la propriété Levy, autrefois la propriété Glover, sur la ligne de la rue Huitième par la propriété de Geo. Jurgens, et sur les lignes des rues Septième et Prytanée, par la propriété Ziegler.

Les améliorations comprennent une splendide et confortable résidence, écurie à 2 étages, etc. Les candélabres et autres installations de gaz ne sont pas inclus dans la vente.

3° La résidence à 2 étages (et mansarde) sur l'avenue de l'Esplanade à l'encoignure Chartres situé dans l'ilet No 52 de cette ville borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale, et Barracks et mesurant 1 pied, 4 pouces de face sur la rue Esplanade par 109 pieds, 7 pouces plus ou moins de profondeur et faisant face à la rue Chartres.

4° Une certaine propriété située dans la ville de Leeds, Etat de l'Alabama, décrite comme suit:

1° Un morceau ou portion de terre s'étendant au sud du Georgia Pacific Railroad, commençant à l'encoignure sud-ouest du quart nord ouest du quart nord est de la section 22, township 17, range 1, est et courant de là dans une direction nord est à la propriété du Leeds Company et presque parallèle au dit Georgia Pacific Rail Road, le morceau de terre ayant à peu près 20 pieds de largeur et contenant à peu près trois-quarts d'un acre étant toute la terre que Mary Jane Armstrong possédé Sud du Georgia Pacific Railroad dans la dite sub-division. 2. Un morceau ou portion de terre, commençant à l'encoignure sud ouest du lot réservé par J. H. Rose dans son testament à J. A. Montgomery et autres sur la ligne divisant le quartier nord est du quartier nord ouest, du quartier nord-ouest du quartier nord est de la section 2, township 17 range 1 est de là courant nord-ouest avec la ligne du dit Rose, cent quarante pieds de là en angle droit deux cent cinquante pieds dans une direction sud ouest, de là en angle droit dans une direction sud est cent quarante pieds, de là en angle droit dans une direction nord-est deux cent cinquante pieds à un point de commencement contenant trente cinq mille pieds carré.

3° Une portion de terre, étant partie du quartier nord ouest du quartier nord-est de la section No 22 township. No 17 range 1 est décrite comme suit: Commençant à l'encoignure sud-ouest du quartier nord ouest, du quartier nord-est de la section No 22, township No 17 range 1 est, et courant de là directement est six cent quarante pieds du centre de Dry Creek, de là courant au long du centre du dit Creek dans une direction nord est, à l'intersection du même avec une ligne courant nord 45 ouest, diagonalement au travers du quartier nord ouest, du nord-est de la section No 22 township 17 range 1 est, de là courant nord 45 ouest 342 pieds, de là courant sud 45. Ouest 941 pieds à un point de commencement contenant six 52-100 acres; ensemble avec toutes les machines. Machines à vapeur, chaudières, four en briques, rails de chemin de fer, écurie, wagons, charettes, résidence complète avec meubles de maison, effets mobilier avec toutes les dépendances et accessoires y appartenant et en dépendant.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1901 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente pardevant Chas. Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Propriétés Foncières. 303 rue Baronne.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de W. W. Sumner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,878—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theodora Duval, veuve de William W. Sumner, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Rice et Montgomery, avocats.
7 nov—7 11 16

Succession de Mme V. B. Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,155—Division E—Attendu que Meyer Baginsky, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme V. B. Michel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

H. Michel, avocat.
5 nov—5 9 14

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64,262—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.
Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 juillet 1901 et 3 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Tremé et contigus les uns aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un devis dressé par S. G. De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901, et enregistré et mesurant comme suit, à savoir:

Lot A mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Douane et sur la ligne du côté opposé vers la rue du Canal il mesure 43 pieds de profondeur, delà à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; delà à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Douane. Il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais, il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond du dit lot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprenant une splendide résidence en briques à 3 étages et contenant comme suit: Vestibule et deux chambres à chaque étage, avec galerie sur la façade au deuxième; la bâtisse du fond contenant cuisine, office, etc. La maison a une allée, citerne, etc., cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 40 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1433 rue Canal et comprennent une jolie, substantielle propriété magasin double en bois couverte en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 3 grandes chambres et 3 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal, il mesure 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Tremé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D. mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement; le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 24 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Tremé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais 23 pieds 9 pouces; de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 20 pieds 3 pouces 8 lignes ainsi formant la ligne du fond dudit lot E.

Les améliorations sont connues comme No 1421 rue Canal, et comprennent la jolie et substantielle résidence en briques à trois étages contenant au rez de chaussée large vestibule, grand salons doubles avec manteaux de cheminées en marbre et installations, etc. Aussi office, galerie dans le fond, salle-à-manger, cuisine, chambre-à-bain, escalier dans le fond, etc. Le premier et second étages contenant 11 chambres, cabinets, vestibule, galeries, chambre de bain, etc. Toute la maison est en bon ordre et est bien finie et tapissée.

Lot F mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Tremé, et sur la ligne du côté opposé vers la rue Marais mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 14 pieds, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, payant pour les timbres du revenu intérieur des E.-U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chiapella, avocat.
6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,207 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, la rue Uranie, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connus comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1866, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesure 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Uranie et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles où il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, et retirée de la banquette et contenant de chaque côté grande galerie sur le devant, grande vestibules, vastes salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. La mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien finies. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre; 1533 se loue $41.60 par mois, et 1535 se loue pour $35.00 par mois.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans ou à un an, le tout à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2724 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voiture et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kogel et Catherine Kogel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, —Division D—No 65,598.

IL SE A VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 septembre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, White et Douane désignée par la lettre T, et mesurant vingt six (26') pieds deux (2") pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente quatre (134') pieds neuf (9") pouces et quatre (4''') lignes entre lignes parallèles, et commençant à une distance de cent quatre vingt un (181') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes de l'encoignure des rues Broad et Bienville.

Conditions—Comptant: Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat
12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Grand Cottage DOUBLE

Et lot Contigu, 1006, 1020 et 1022 Avenue Lafayette, près Remparts,

Entouré de tous les agréments.

Succession de J. Paul Lafaye.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 49,711.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci après décrite propriété à savoir

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette (autrefois rue Enghien), les rues Musique, Remparts et St-Claude, laquelle dite portion de terre, d'après le devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 29 août 1895, commence à une distance de cent seize pieds, deux pouces et deux lignes de la rue Remparts, et mesurant en mesure américaine dix neuf (19') pieds, et deux (2'') lignes de face à l'avenue Lafayette, dix huit (18') pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude de quatre vingt sept (87') pieds huit (8'') pouces et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Remparts de quatre vingt un (81') pieds, cinq (5'') pouces et sept (7''') lignes et est composée d'une portion la plus près de la rue St Claude du lot de terre désigné par le No Trois sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 janvier 1835 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 8 avril 1836.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la ci dessus, et mesurant en mesure française cinquante trois (53') pieds, un (1'') pouce de face à l'avenue Lafayette, quatre vingt dix neuf (99') pieds cinq (5'') pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix (90') dix (10'') pouces de profondeur sur l'autre, cinquante (50') pieds, trois (3'') pouces sur la ligne de profondeur et ayant une profondeur moyenne de quatre vingt dix (90') pieds, neuf et demi (9 1/2'') pouces.

Les améliorations comprennent le joli et bien construit cottage double, contenant de chaque côté cinq extra grandes chambres, hangar et allées et est connu comme les Nos 1020 et 1022 avenue Lafayette.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication ou garantis par lien de vendeur et hypothèque; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. F. Walton, avocat.
12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE DE VALEUR

SUR LE NOUVEAU BASSIN.

Convenable pour manufacture ou autre usage. Chemin coquillé et débouché sur la façade via le Bassin et Lac au Golfe et chemin de fer I. C. et Mississipi Valley.

Se trouvant précisément dans le fond et fait un des site de la plus grande valeur ayant jamais été offert comme manufacture.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 21 novembre 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncière, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 août 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, borné par les rues Versailles, maintenant Agins, et St Pierre, maintenant Broadway, l'avenue Marley, maintenant rue Pine et le débarcadère ou chemin coquillé, contigu au New Orleans Navigation Canal étant l'ilet No 1, du vieux faubourg Marley et maintenant l'ilet No 741 de cette ville, ayant une façade sur la rue Versailles ou Agins de deux cent cinquante (250) pieds, deux cent cinquante (250) pieds sur le chemin coquillé ou le débarcadère ou grand chemin, trois cents (300) pieds sur la rue St Pierre ou Broadway et trois cents (300) pieds sur l'avenue Marley ou rue Pine, toutes mesures plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an garantie par liens du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Près du Marché Rocheblave,

Cottage No 2547 rue Douane encoignure Dorgenois.

Grand lot vacant contigu.

Cottage No 212 rue Dorgenois

SUCCESSION DE ANNETTE ARTHUR.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 3 décembre 1901, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, dossier 57,317 il sera vendu à l'encan.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Bienville, désigné comme lot 1 et mesurant 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Douane sur une profondeur et façade sur la rue Dorgenois de 85 pieds. Les améliorations comprennent le confortable cottage résidence No 2547 rue Douane, encoignure de la rue Dorgenois.

2° Le lot de terre de valeur contigu au ci-dessus (dans le même district et ilet) désigné comme lot No 2 et mesurant 26 pieds 1 pouce et 5 lignes de face sur la rue Douane par 85 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre désigné comme lot A, (dans le même ilet que le ci dessus) mesurant 20 pieds de face sur la rue Dorgenois par 54 pieds 2 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple connu comme No 212 rue Dorgenois confortablement distribué et rapportant $7 00 par mois.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley notaire un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

30 oct — 30 — nov 3 10 17 24 — déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

Belle propriété de valeur centrale et spacieuse du Premier District, autrefois connue comme les écuries et cours de Schmidt et Ziegler, avec résidence en bois à deux étages là dessus.

Comprenant trois grands et exceptionnellement profond lots de terre, bien remblayé, connus comme les Nos 1127 à 1147 rue Tchoupitoulas.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1114 et 1116 rue St Thomas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,415—Division D Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MARDI, le 19 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 octobre 1901, dans l'affaire et pour compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Annonciation, Gaiennié et St-Thomas et désigné par la lettre F sur un plan par Del Isle voyer, et mesurant comme suit, à savoir: Quatre-vingt quatorze pieds, trois pouces et trois lignes (94' 3" 3''') de face à la rue Tchoupitoulas, avec une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Gaiennié, de cent soixante dix pieds, six pouces et une ligne (170' 6" 1''') et une largeur dans le fond parallèle avec la ligne de face de cent vingt sept pieds, onze pouces et sept lignes (127' 11" 7'''), et une largeur sur la ligne plus près de la rue Erato, s'étendant de la ligne du fond vers la rue Tchoupitoulas, quatre vingt treize pieds, quatre pouces et une ligne (93' 4" 1''') de là à angle droit vers la rue Gaiennié trente trois pieds, huit pouces et quatre lignes (33' 8" 4''') de là à angle droit vers la rue Tchoupitoulas, soixante dix sept pieds deux pouces, (77' 2"). Ensemble avec la bâtisse en bois à deux étages, hangars substantiels, bâtisse d'écurie, parc, chambre à fourrage avec compartiments nécessaires en faisant un des plus beaux établissements de son genre en cette ville. Les terrains sont exceptionnellement élevés, bien drainés et coquillés et le tout sous une splendide barrière avec grande entrée pour wagons etc. Sa situation centrale sur une rue bien pavée conduisant aux principales presses à coton, débarcadères de vapeurs, dépôt de chemins de fer en font un des meilleurs endroits pour écuries dans cette ville.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Annonciation, Gaiennié, Erato et Tchoupitoulas, désigné comme lot C sur un plan par Del Isle, voyer, et mesurant (37' 3") trente sept pieds trois pouces de face à la rue St-Thomas; (17' 6") dix-sept pieds six pouces de largeur dans le fond; (117') cent dix sept pieds sur le côté vers la rue Gaiennié et sur la ligne de côté ledit lot a une profondeur de (29' 9") vingt neuf pieds neuf pouces, de là une seconde profondeur de (82' 6") quatre-vingt deux pieds six pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot étant composé de la plus grande partie du précédent lot un et partie du précédent lot sept.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois confortablement divisé, connu par les Nos municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, bien situé à proximité des marchés, écoles et fabriques, et convenablement administré devrait rapporter de beaux revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans; les billets représentant la portion non payé devant être garantis par lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurités et devant porter intérêt à 7 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur de la propriété (premièrement décrite) rue Tchoupitoulas, devant assumer les taxes d'Etat de 1901 seulement et l'acquéreur du cottage rue St Thomas devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1901. L'acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Fred. C. Marx, notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 oct—19 20 27—nov 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B Vinet versus Alfred Cantrelle et als, No 64,169 du dossier de la dite Cour, il sera vendu:

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, neuf et dix de l'ilet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau, maintenant Chartres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par C. Graux, sous la date du 5 novembre 1852 et déposé dans les archives notoriales de Philippe Lacoste, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre mesurent comme suit, à savoir: Nos trois, quatre, cinq et six, chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7, d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions: Comptant—Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rosen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

John G. Robin et C. L. Walker, avocats.
12 oct —12 13 20 27—Nov 3 10 12